

CANADA
Province de Québec
M.R.C. Vallée- de- la- Gatineau
Municipalité de Messines

Procès- verbal de la session ordinaire du conseil de la municipalité de Messines, tenue le lundi 2 février 2009, à 19h00 à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sise au 70, rue Principale à Messines.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
M. Marcel St-Jacques, conseiller
Mme. Francine Jolivette, conseillère
M. Gilles Jolivette, conseiller
M. Sylvain J. Forest, conseiller
M. Paul Gorley, conseiller
M. Roger Kenney, conseiller

Mme. Suzie Gauthier, secrétaire trésorière adjointe

Présence dans la salle : 1 personne

Ouverture de l'assemblée

Le maire, ayant constaté qu'il avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00 heures. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R0902-037

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Gilles Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en plus de garder le point varia ouvert après l'ajout des points suivants :

- 11.1 Lettre de félicitation aux gagnantes de la soirée des fleurs de la Pakwaun 2009;
- 11.2 SADC – Fond vert;
- 11.3 Fondation de l'hôpital – demande d'aide financière;
- 11.4 Festi-Neige 2009 – Fond de départ.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Prière
 - 1.2 Vérification du quorum
 - 1.3 Ouverture de l'assemblée par le maire
 - 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 2. Mot du maire
- 3. Période de questions
- 4. Adoption du procès verbal de l'assemblée antérieure
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la session régulière du 12 janvier 2009
 - 4.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 janvier 2009
 - 4.3 Suivi des procès verbaux
- 5. Communication et statistiques
 - 5.1 Rapport d'activité et vérification des téléavertisseurs – non disponible
 - 5.2 Statistiques 911 – non disponibles
- 6. Présentation des comptes et rapports
 - 6.1 Rapport des dépenses du Directeur général/ secrétaire- trésorier
 - 6.2 Présentation des comptes dus au 23 janvier 2009
 - 6.3 Présentation des comptes payés au 23 janvier 2009
 - 6.4 Présentation des salaires payés par dépôt direct ou par chèque au 23 janvier 2009
 - 6.5 Caisse populaire – Relevé de compte pour la période finissant le 27 décembre 2008
 - 6.6 État des activités financières – suivi du budget 2009
- 7. Formulation de règlement

- 7.1 Adoption du règlement 2009-270 - « règlement établissant les tarifs applicables pour l'année 2009 pour les services supplémentaires ou spéciaux de vidange, de collecte, de transport et de valorisation des boues septiques et des eaux usées ainsi que des frais administratifs applicables ».
- 7.2 Adoption du règlement 2009-271 - « règlement modifiant et remplaçant le règlement 239-2003, concernant l'installation de caravane, caravane pliante ou maison motorisée et l'obtention de permis de séjour ».
- 7.3 Avis de motion - « règlement régissant le nouveau régime pour les carrières, sablières ou gravières – Imposition de droits et déclaration d'exploitation.
- 7.4 Avis de motion « règlement modifiant le règlement de zonage 167 afin de crée une nouvelle zone à partir de la zone P 130 et ce, afin de permettre le code d'utilisation (e1) exploitation de carrières et sablières dans la nouvelle zone crée ».
- 8. Ressources humaines
 - 8.1 Aucun item
- 9. Affaires nouvelles
 - 9.1 Socan – autorisation de paiement de la facture pour l'utilisation de musique enregistrée
 - 9.2 Menuiserie Lafrenière - Autorisation d'achat d'étagères
 - 9.3 Informatique DL – Autorisation d'un nouveau poste de travail
 - 9.4 Renouvellement du contrat d'entretien du Centre multiculturel
 - 9.5 Régie des alcools, des courses et des jeux – avis de demandes relatives à un permis ou à une licence
 - 9.6 MMQ – renouvellement de la police d'assurances
 - 9.7 Dossier Jean-Yves Lafontaine – Quittance finale
 - 9.8 Emplois été Canada 2009
 - 9.9 Ajout des banques au service de paiement accès D pour les contribuables
- 10. Correspondance
 - 10.1 MRC - tableau évolution démographique
 - 10.2 MRC – ordre du jour, séance régulière du conseil tenu le 20, janvier à Gracefield
 - 10.3 MRC – procès-verbal, séance régulière du conseil tenu le 26 novembre 2008 à Déléage
 - 10.4 MRC – procès-verbal, séance régulière du conseil tenu le 9 décembre 2008 à Maniwaki
 - 10.5 Patrimoine Canada – formulaires de demande de financement et de mise en candidature
- 11. Varia
- 12. Période de questions
- 13. Clôture et levée de l'assemblée

PROCÈS VERBAUX

R0902-038

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 12 janvier 2009

Les membres du conseil ont préalablement reçu copie du procès-verbal de la séance tenue le 12 janvier 2009.

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Gilles Jolivet,
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver ce procès-verbal tel que présenté.

R0902-039

Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du budget du 27 janvier 2009

Les membres du conseil ont préalablement reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 janvier 2009.

Sur une proposition de Roger Kenney,
Appuyée par Gilles Jolivet,
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver ce procès-verbal tel que présenté.

COMPTES ET RAPPORTS

R0902-040

Rapport des dépenses du Directeur général / secrétaire trésorier au 23 janvier 2009

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement N° 256-2006, règlement délégrant certains pouvoirs d'autorisation des dépenses et de passer des contrats au Directeur général / secrétaire- trésorier;

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses engagées par le Directeur général / secrétaire- trésorier pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 23 janvier 2009 est de 10 747.43\$;

CONSIDÉRANT QUE le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 23 janvier 2009 a été transmis aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une approbation de Roger Kenney,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier tel que déposer pour la somme de 10 747.43\$.

R0902-041

Pour accepter la liste des comptes dus au 23 janvier 2009

La liste des comptes dus pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 23 janvier 2009 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Gilles Jolivette,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement des comptes dus pour la période mentionnée ci-dessus et ce, pour un total de 34 865.64\$.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0902-042

Pour accepter la liste des comptes dus au 23 janvier 2009

La liste des comptes payés pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 23 janvier 2009 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Roger Kenney,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver les comptes payés pour la période mentionnée ci-dessus et ce, pour la somme de 57 726.82\$.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0902-043

Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct au 23 janvier 2009

La liste des salaires payés par dépôt direct pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 23 janvier 2009 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Gilles Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver les salaires payés par dépôt direct pour la période mentionnée ci-dessus et ce pour la somme de 25 774.44\$.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

R0902-044

Adoption du règlement numéro 2009-270 « règlement établissant les tarifs applicables pour l'année 2009 pour les services supplémentaires ou spéciaux de vidange, de collecte, de transport et de valorisation des boues septiques et des eaux usées ainsi que des frais administratifs applicables »

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement numéro 2009-270 à été remis à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Gilles Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley
Il est résolu à l'unanimité

Que le règlement numéro 2009-270 « règlement établissant les tarifs applicables pour l'année 2009 pour les services supplémentaires ou spéciaux de vidange, de transport et de valorisation des boues septiques et des eaux usées ainsi que des frais administratifs applicables » soit adopté tel que présenté et que celui-ci fasse parti intégrante du présent procès-verbal comme s'il était ici décrit au long.

R0902-045

Adoption du règlement 2009-271 – « règlement modifiant et remplaçant le règlement 239-2003 concernant l'installation de caravane, caravane pliante ou maison motorisée et l'obtention de permis de séjour »

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement numéro 2009-271 à été remis à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

Que le règlement numéro 2009-271 « règlement modifiant et remplaçant le règlement 239-2003 concernant l'installation de caravane, caravane pliante ou maison motorisée et l'obtention de permis de séjour » soit adopté tel que présenté et que celui-ci fasse parti intégrante du présent procès-verbal comme s'il était ici décrit au long.

R0902-046

Avis de motion – « règlement régissant le nouveau régime pour les carrières, sablières ou gravières – Imposition de droits et déclaration d'exploitation »

Avis de motion est donné par le conseiller Paul Gorley, qu'à une assemblée subséquente, sera déposé pour approbation un projet de règlement régissant le nouveau régime pour les carrières, sablières ou gravières – Imposition de droits et déclaration d'exploitation.

R0902-047

Avis de motion « règlement modifiant le règlement de zonage 167 afin de créer une nouvelle zone à partir de la zone P 130, et ce afin de permettre le code d'utilisation (e1) exploitation de carrières et sablières dans la nouvelle zone créé

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel St-Jacques, qu'à une assemblée subséquente, sera déposé pour approbation un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 167 afin de créer une nouvelle zone à partir de la zone P 130, et ce afin de permettre le code d'utilisation (e1) exploitation de carrières et sablières dans la nouvelle zone créé.

AFFAIRES NOUVELLES

R0902-048

Socan – autorisation de paiement de la facture pour l'utilisation de musique enregistrée

Sur une proposition de Gilles Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la facture de Socan au coût de 504.03\$ incluant les taxes applicables, et ce pour l'utilisation de musique enregistrée pour la salle Réjean-Lafrenière pour l'année 2009.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0902-049

Menuiserie Lafrenière – Autorisation d'achat d'étagères

Sur une proposition de Gilles Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'étagères pour la salle des archives et la salle du réseau d'ordinateur, de l'entreprise Menuiserie Lafrenière de Maniwaki selon la soumission en date du 24 janvier 2009, et ce au coût de 2 245.00\$ en plus des taxes applicables.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0902-050

Informatique DL – Autorisation d'achat d'un nouveau poste de travail

CONSIDÉRANT QUE le conseil a résolu, selon la résolution R0901-015 de faire l'achat de deux progiciels de gestion de la carte JMap pour les postes de travail du directeur général et de l'inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement;

CONSIDÉRANT QUE le poste de travail de l'inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement n'est pas assez performant pour y installer le nouveau logiciel;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Informatique DL de Maniwaki a fait parvenir à la municipalité la soumission # 144221 au coût de 2 555.32\$ en plus des taxes applicables pour la location à juste valeur marchande d'un nouveau poste de travail;

CONSIDÉRANT QUE cette location est échelonnée sur un terme de 36 mois au coût de 73.63\$ par mois;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Gilles Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre de l'entreprise Informatique DL de Maniwaki pour la location à juste valeur marchande d'un nouveau poste de travail au coût de 73.63\$ par mois pour un terme de 36 mois.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0902-051

Renouvellement du contrat d'entretien du Centre multiculturel

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le maire, monsieur Ronald Cross, et le Directeur général et secrétaire trésorier, monsieur Jim Smith, à signer au nom de la municipalité, un contrat avec madame Angèle Saumure, résidant au 16, chemin Entrée Nord, Messines Québec, pour le service d'entretien ménager du bureau municipal et de la salle Réjean-Lafrenière de Messines, du 2 février 2009 au 1 février 2010, et ce, selon les termes et les conditions décrits dans le contrat de travail numéro 2009-005. Le dit contrat fait parti intégral de la présente résolution comme s'il était reproduit ici au long.

Note : Article 7 – Rémunération

7.1	Bureau municipal	180 \$ par deux semaines
7.2	Salle Réjean-Lafrénrière	215 \$ par deux semaines
7.3	Ménage supplémentaire	13 \$/ heure par personne

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0902-052

Régie des alcools, des courses et des jeux – avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

CONSIDÉRANT QUE la Régie des alcools, des courses et des jeux a fait parvenir à la municipalité un avis indiquant que monsieur Robert Anderson a déposé une demande de permis de boisson pour le restaurant La station Burbridge;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède un délai de trente (30) jours pour s'opposer à cette demande si un règlement ou un zonage ne le permet pas;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Roger Kenney,
Il est résolu à l'unanimité

Que la municipalité n'a aucune objection face à la demande de permis de boisson de monsieur Robert Anderson pour le restaurant la Station Burbridge, et qu'aucun règlement ou zonage empêche cette demande d'être acceptée auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

R0902-053

MMQ – renouvellement de la police d'assurances

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement de la police d'assurance municipale avec la MMQ, et ce au coût de 21 429.00\$.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0902-054

Dossier Jean-Yves Lafontaine – Quittance finale

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède une hypothèque légale résultant d'un jugement publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau, le 23 novembre 2004, sous le numéro 11 890 383 sur la propriété de monsieur Jean-Yves Lafontaine;

CONSIDÉRANT QUE toutes sommes dues en capital, intérêts et frais en vertu de cet acte a été reçues au complet;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Roger Kenney,
Appuyée par Gilles Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

De donner quittance générale et finale de toute somme qui nous est due aux termes de l'acte susmentionné, et consent à la radiation de l'inscription de toutes hypothèques et droits résolutoires nous résultant de cet acte et par conséquence autorise le maire, Ronald Cross et le Directeur général, Jim Smith, à signer au nom de la municipalité tous documents relatif à ce dossier.

R0902-055

Emplois été Canada 2009

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Roger Kenney,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser la secrétaire trésorière adjointe, madame Suzie Gauthier, à faire une demande auprès de Service Canada pour l'initiative Emplois d'été Canada, afin d'être subventionné pour l'embauche de deux étudiants pour une période de 9 semaines durant l'été 2009.

R0902-056

Ajout des banques au service de paiement accès D pour les contribuables

CONSIDÉRANT QUE seul les contribuables faisant affaire avec une caisse populaire peuvent payer leur compte de taxes par accès D internet ou par téléphone;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reçoit une très grande demande des contribuables faisant affaires dans une banque, afin qu'ils puissent payer leur compte de taxes par internet ou par téléphone;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Roger Kenney,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'ajout des banques suivantes à notre service accès D afin que les contribuables faisant affaire avec une banque puissent eux aussi faire leur paiement par internet ou par téléphone.

- Banque de Montréal;
- Nouvelle-Écosse;
- Banque Nationale;
- Banque Royale.

R0902-057

Lettre de félicitation aux gagnantes de la soirée des fleurs de la Pakwaun 2009

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'envoyer une lettre de félicitation au deux gagnantes de la soirée des fleurs de la Pakwaun 2009, soit Émilie Chamberlain et Rebecca Lessard, toutes deux résidente de Messines.

R0902-058

SADC – fond de développement durable inter municipales

CONSIDÉRANT QU'à la lumière de nouvelles informations dans ce dossier, les membres du conseil souhaitent annuler la résolution **R0901-028** et de la remplacer par celle-ci.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Messines participera dans le projet pour la mise en place d'un fond de développement durable inter municipales et ce, pour la somme de 4 095.00 \$ tel que présenter dans le document de présentation de la S.A.D.C.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0902-059

Fondation de l'hôpital – demande d'aide financière

Sur une proposition de Roger Kenney,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une aide financière à la Fondation du Centre de santé Vallée de la Gatineau au montant de 400.00\$, pour leur journée amicale de compétition de ski au Mont Ste-Marie, le 6 mars prochain.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0902-060

Festi-Neige 2009 – fond de départ

Sur une proposition de Gilles Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'émettre une avance de fonds de 2 500.00\$ au comité du Festi-Neige 2009 pour leur commande de change durant la fin de semaine de cette activité.

Note : Le comité du Festi-Neige remboursera la somme de 2 500.00\$ à la municipalité à la fin de cette activité.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0902-061

Levée de l'assemblée

Sur une proposition de Gilles Jolivette,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire à 20h15.

Ronald Cross
Maire

Jim Smith
Directeur général/secrétaire trésorier